

Extraits tirés du DICTIONNAIRE HISTORIQUE Géographique et Biographique de Maine et Loire par M. Célestin PORT (1874)

A noter : Ces passages ont été transcrits tels qu'ils paraissent dans le dictionnaire.

AMBILLOU, arrondt de Saumur (27 kil), canton de Gennes (12 kil)- **AMBILLOUM** – 1010-1018 (Saint Florent, L. d'A., - Ambilloum, 1150 circo. (Nyoiseau, Les Lochereaux, L.I f.4) – Ambiliacus, 1159 St Florent, L. d'A., f.73) – Ambillou, 1248 (Ronceray, Orgigné) – Ambilou, 1240, Ambillou, 1250 (Cunauld, Louerre, t. I, r. 279) – Ambilleyum 1335 (Hôtel Dieu d'Angers, E19r.B) Ambillou de la Grézille (Cassini) – Ambillou-la Grézille, 1790. Sur la route Départementale n°2 des Ponts de Cé à Loudun ; entre Noyant (2kil), Louresse (4kil), Brigné (4kil), Denezé, à 9 kil1/2 de Doué ; 31 kil d'Angers.

Le ruisseau de la Fontaine de la Bournée naît sur l'extrême confin de la commune, au N du château de ce nom, et forme limite avec Louresse du N. au S.

Superficie : 1 999 hect., dont 115 en vignes et 186 en bois dépendant de la forêt de Milly, au N.

Population : en 1726, 240 feux. – en 1790, 1000 h. – en 1831, 1126 h. – en 1844, 1112 h.- en 1851, 1081 h. – en 1856 1044 h. – en 1861, 1004 h. – en 1866, 1044 h.

Bureau de poste de Martigné-Briant. – Perception comprenant les communes d'Ambillou, Chemellier, Grézillé, Noyant, Louerre.

Assemblées le 1^{er} dimanche de septembre et le 1^{er} dimanche de mai.

L'église dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 26 décembre 1804), montre de loin son antique clocher à base carrée, soutenue aux angles par de lourds contreforts à triple étage. Le faite s'élève en cône allongé et pointu, éclairé d'une grande baie sur chaque face et flanqué de quatre petits tourillons brisés. Une élégante absidiole romane ronde, percée de trois fenêtres à plein cintre, termine extérieurement l'église (XII^e siècle). – Façade à pignon, soutenue par des contreforts plats avec trois fenêtres posées 2 et 1. La baie du portail est formée par un arc ogival (XII^e siècle). La nef primitivement unique, a été agrandie de basses nefs déplaisantes couvertes et éclairées en manière de hangards. Deux travées ogivales, dont une plus petite, forment le chœur, terminé par l'abside voûtée en demi carré d'ogive. Les chapiteaux quoique restaurés paraissent antiques et de façon romane. Le chœur, l'abside et le clocher, posés sur le côté droit du chœur, formaient peut-être l'église ou chapelle primitive, agrandie par l'addition de la nef actuelle au XIII^e siècle. – Les deux petits autels latéraux avaient été construits en 1751 sous l'invocation de N-D. et de Saint Jean Baptiste. Une petite fiole cachetée contenant le procès-verbal de la pose de la première pierre, le 2 mars fut cachée dans le socle de l'autel de la Vierge. Le 14 octobre 1754, le directeur du séminaire d'Angers y transféra solennellement de l'église de Noyant les reliques de Saint Martin de Vertou.

La mairie, avec école, à l'entrée du bourg, à g. en venant de Noyant, est un joli édifice neuf, construit par M. Roques, d'Angers, mais les cours et jardins manquent de clôtures.

La voie romaine passait du N-O au S-E, sur un tracé visible encore, dans une partie de la traverse entre Noyant et Ambillou, un peu au nord de la route actuelle. – L'église appartenait à des laïcs au moins jusqu'au XII^e siècle. Vers 1160, Aanor, femme de Raynaud Payen, en donna le tiers à l'abbaye de Nyoiseau, qui acquit ou reçut le reste d'autres mains. L'abbesse, dame de la paroisse, y percevait les offrandes et la dîme et entretenait pour le service un curé, au titre duquel était attaché la chèveceirie du chapitre de la Grézille.

Les registres de la paroisse ne remontent qu'à 1678. A cette date, le curé est François Crosnier, mort le 12 septembre 1709. Sa mère avait été enterrée en 1690, au bas de l'église, près de la grande porte, ouvrant sur la cour de la cure. – Lui succèdent Bouju de Bouessy, docteur de Sorbonne, ancien professeur de théologie d'Angers, installé le 1^{er} décembre 1709, mort le 9 septembre 1733. – Jean Miche Adam, 15 septembre 1733, qui résigne au profit de Louis Honoré Dupouet, prêtre du diocèse de la Rochelle, en fonction le 12 janvier 1761, mort le 20 février 1787. – Boutmy, 26 février 1787-7 mars 1791. Le chapitre de la Grézille s'opposa à la prise de possession de sa prébende, sous le prétexte de la multiplicité des droits de mutation à payer, en réalité pour essayer de s'affranchir de sa dépendance curiale. Boutmy refusa le serment et était remplacé, dès le

28 mars 1791, par Carpentier, qui, le 2 février 1792, publia en chair la loi du 12 juillet 1791, portant réunion de la paroisse d'Ambillou à la paroisse de Noyant succursale de Brigné. Nous le retrouverons bientôt général à la tête d'une armée républicaine. V. son article. Boutmy, le curé réfractaire, et son vicaire René Moyelle, furent embarqués à Nantes, le 21 septembre 1792, et déposés sur les côtes d'Espagne.

Outre le chapitre de la Grézille, il existait sur la paroisse trois prieurés, les *Lochereaux et Boisse*, de l'abbaye de Nyoiseau, *Chources*, de la Trinité de Mauléon. A Saulnay aussi habita pendant quelques années une petite communauté. V. *ces noms*.

Une aumônerie avec chapelle, dédiée à Saint Cosme et Saint Damien, possédait des propriétés en terres ou rentes assez importantes. Elle existait dès au moins le XIII s. (Hôt.-D. B82, f.12), mais n'était plus guère desservie au XVII^e, que sous forme de chapellenie présentée alternativement par les seigneurs de la Grézille et d'Ambillou. Elle fut réunie à l'ordre de Saint Lazare le 1^{er} janvier 1678 et à l'hôpital de Doué, où ses archives occupent 5 cartons.

La frairie de la Guittonnière formait une association de piété, qui s'éteignit d'elle-même vers le commencement du XVIII^e siècle.

La seigneurie d'Ambillou rendait hommage à Chources. René Bouchet, juge et poète, s'en attribue le titre de ses livres (1609). – Le 27 août 1617, Marguerite de Sainte-Marthe, âgée de 80 ans, en meurt douairière. – Au XVIII^e siècle, elle appartient au comte de Trèves, Jean de Stapleton, qui, le 10 octobre 1787, est parrain, avec Clément Fournier de Boysairault, des deux cloches, Jeanne et Renée.

La paroisse dépendait du doyenné de Chemillé, de l'Élection et du grenier à sel de Saumur, du district de Doué en 1788, de Saumur en 1790. C'est le chef-lieu d'un canton, en l'an IV, dont le président est Loir, et, en l'an VI, Bousillé. Il comprenait les communes de Noyant, Denezé, Louresse, Rocheménier et Verrie. – *Agent municipal* : J. Hestreau, an IV ; - Bascher, an VI. – Hestreau, an VII. – *Maires* : Bousillé, 1^{er} messidor an VIII. - René Lamoureux, 25 mars 1807. – Jean Touchais, 2 janvier 1808. Michel Dubois, 10 février 1813. – Georges Léger, 19 octobre 1813, maintenu par l'élection de l'assemblée primaire et par ordonnances jusqu'en 1830. – Pierre Cousin, 3 mai 1830. – Etienne Robert-Dugné, 1837. – Louis Goizet-Léger, 5 janvier 1838. – François Lebeau, août 1845. – Auguste Goizet, 19 mai 1848.

Arch. De M-et-L., Série Get H ; -- de la mairie, Série E ; - de l'hôpital de Doué, Série BB. –Rev. De l'Anjou., 1854, t.I, p.188 et 199. – Voir pour les diverses localités, outre les renvois déjà indiqués, leur article, les Noyers-Ourceau, la Coudre, la Bournée, la Banlée, Islay, la Galopinière, etc.

Banlée (la), ham., C^{ne} d'Ambillou. – *Banleuca*, 1063 (G Doué, t. I, f.7). – *Banleia*, 1100-1120 (Liv. Bl., f. 8). – *Terra de la Banlée*, 1135-1145 (Ib., f.ç). – Faisait partie de la seigneurie de Maurepart qui le relevait de la Grézille. – Appartient à une dame de Clérembault en 1436. – En est sieur Eon Papin 1513, René Papin 1524. – Josias Papin vend la maison noble, terre et seigneurie le 15 octobre 1609 à Jacq. Gueniveau. – En est sieur Jérôme Marillet, 1645, 1657. – Anne Marillet 1686.

Chources, C^{ne} d'Ambillou. – Coarci 1050 circa (Cart. De Chemillé, ch. 85). – Caurci 1105 (Liv. Bl., f.7). Chaorses 1172 (Cunaud, t.I, f. 75). – Chaorces 1218 (Ronceray, Orgigné). – Chources 1300 (Ib.). – L'hébergement de Chources, la ville de Chources 1347 (E 823). – L'hostel, terre et appartenances de Chources 1439 (Ib.). – La terre et seigneurie de Sourches 1540 (C 106, f.410). – Source (Cass.). – Anc Châtellenie, avec manoir seigneurial, aujourd'hui réuni au village de la Grézille, et chapelle de St André, suivant Pocquet de Liv., de Saint Joseph, suivant Grandet. – Appartient depuis le XI^e s. jusqu'à la fin au moins du XIV^e s. à une famille de chevalerie qui en porte le nom, puis du XV^e au XVII^e s à la famille de la Béraudière 1439-1660. – Le 27 septembre 1661, M. de la Béraudière vendit à Louis II ? PRINCE DE CONDÉ, la seigneurie qui fut réunie en 1747 à sa baronnie de Trèves. Le seigneur était fondateur de l'église et du cimetière d'Ambillou et partageait avec celui de la Galopinière le droit d'étalage aux foires et la collation et présentation de la chapelle de l'Aumônerie. Il avait droit de mesure à blé et à vin, et relevait le tout de la baronnie de Montreuil-Bellay. Il était tenu, à la

première visite que la dame, sa suzeraine, faisait en son château de Montreuil, de la descendre de son palefroy, qu'il gardait pour lui, ou de son char, dont le principal cheval lui restait, et de plus, « de faire porter un plain sac de mousse aux privaises » de ladite dame. On ne peut noter sans rire que ce service dût être rendu par le prince de Condé ou son représentant à Mme de Longueville.

La chapelle St André de Chourses, de la fondation des seigneurs, formait un prieuré dépendant de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, et qui avait pour temporel le fief de la Barre-Lehoreau en Neuvy. En est prieur Mathieu Goynet, 1611, Claude de Romigny, chanoine régulier, 1697, Nicolas Davy, 1752, 1765, prieur curé de Traverse près Beaugency. – Le prieur prélevait la dîme dans la seigneurie.

Galopinière (la), f., C^{ne} d'Ambillou. – *Les maisons, hostel seigneuriaux de la G.* 1623 (E 1436). – Anc. Fief et seigneurie relevant de Montreuil Bellay. Le seigneur partageait avec celui de Sourches le droit le droit d'étalage aux foires et la présentation de l'aumônerie d'Ambillou. Il devait fournir une oie cuite aux vendangeurs de la Grésille, le jour de la cueillette. – En est sieur Jean Fleury 1474, 1503, mari de Françoise du Puy de Fou, - Imbert Leclerc, par acquêt, 1524, 1548 (C105, f. 344) ; = f., C^{ne} de Bauné.

Grésille (la), vill., C^{ne} d'Ambillou. – *Grésilla 1100 circa (Liv.d'A., f. 64).* – *Gresilia, Grisilia 1105 (Liv. Bl., f. 8-40).* – *Grisella 1180 cica (Cart. De Chemillé, ch. 89).* *La Gresille 1240 (G 842, f. 280).* – *Grezilla 1406 (H Asnières-B.).* – Anc. fief et seigneurie titrée au XVI^es. de chatellenie, dont le seigneur Gautier fit partie de la première croisade. Après la famille, qui en portait le nom jusqu'au milieu du XV^e s., elle passa jusqu'au XVII^e s. aux Turpin de Crissé, de qui elle fut acquise en 1609 par Charles de Cossé-Brissac. Elle comprenait un château avec cour, avant cour, murs et enceinte de douves, qui fut surpris en janvier 1596 par les ligueurs du sieur de Goulaines, et ce furent les St Offange, ligueurs eux-mêmes, qui les en expulsèrent, par un accord avec les soldats du roi, *V.mém. de Duplessy-Mornay, t. I, p. 297.* – L'édifice converti en ferme, de plan rectangulaire, conserve encore vers S-O des murs couronnés de créneaux, une tour ronde crénelée avec cheminée vers N-O, une tour d'escalier ronde, de trois étages, couverte en ardoises vers N-E, l'intérieur tout délabré, les murs chargés de noms et de vers inscrits par les visiteurs. On y lit entre autres le refrain d'une chanson de Béranger, qu'un savant chanoine de nos jours a recueilli dans son *Epigraphie angevine* parmi les inscriptions du XVIII^e s.

Vers 1171 l'évêque Geoffroy autorisa le seigneur à élever auprès de son château un oratoire dédié à *St Blaise*, qui fut converti en 1201 en prieuré et attribué à l'abbaye d'Asnières-Bellay, avec un temporel à suffisance pour l'entretien de deux moines. – On trouve comme prieurs : Jean Basin qui résigne en 1425. – Jean de la Béraudière, mars 1426, - Michel de Broises, 1526, 1545. - Charles Bernard, 1579. – Jacq. Salmon, 1758, 1762. – La chapelle, édifice du XVI^e s., a été transformée vers 1800 en habitation particulière, de même que la cuisine du prieuré.

Par acte du 27 octobre 1455, Anne de la Grésille, femme de Turpin-Crisse, fonda, dans une chapelle attenant au château et qu'elle s'engageait à agrandir d'un chœur convenable, *un chapitre de Notre-Dame-des- Vertus*, composé de 5 chanoines et de 2 choraux. Ils étaient tenus de célébrer le divin service tous les jours, et pour cette raison le curé, qui devait déjà même office au château, en devint chanoine-né, et fut dégagé de ses obligations antérieures en participant aux charges communes. Les oblations du jour de Noël lui étaient de plus réservées, et des revenus furent assignés, outre la terre de Mihervé, sur diverses dîmes de blés et de vins dans les paroisses de Doué, Forges, Montfort, Thouarcé, Concourson, Ambillou par la fondatrice, qui avait déjà fait construire des habitations pour les chanoines. Quand la terre eut été réunie à celle de Brissac, le Chapitre, sollicité à diverses reprises, en 1624, 1694, en 1705 encore, y consentit sa translation, qui pourtant n'eut pas lieu. L'église, vendue nat le 7 brumaire an V, fut convertie en grange, - aujourd'hui en cellier. – Le plan, en croix latine, comprend une nef de 4 travées, avec transept, le tout voûté d'élégants arceaux d'ogive, les fenêtres emmurées, les vitraux, le carrelage détruits ; dans une niche de la sacristie git une statue en pierre. On y voit une belle inscription du 3 juillet 1513 portant fondation de deux messes par Mme du Puy-du-Fou, avec deux écussons dont un parti de ses armes.

Arch. de M.-et-L. E 206 ; G Châpit. De la Gr. ; H Abbaye d'Asnières. – *Arch. d'Anjou.*, t. I, p. 79. – Bourdigné, t. I, p. 207. – Hiret, p. 441. – Tresvaux, *Hist. Du Dioc.*, t. I, p. 299. – Note Mss. De MM. Augéard et Raimbault. – *Rép. Arch.*, 1868, p. 196 ; 1869, p. 71 et 77. – *Affiches, messidor an XIII.*

Islay, vill., C^{ne} d'Ambillou. – *Hillay et Islé (Cass.)*. – Anc. Fief et domaine faisant partie de la seigneurie de Maurepart en Brigné et relevant de la Grézille. Le mariage de Louise Turpin avec Jacq. De la Grésille l'apporta à la famille de ce nom vers 1530 ; - en est sieur, Louis de la Gr., archidiacre d'Angers, 1604 ; - n. h. Pierre Boulanger 1635 ; - en 1649 René de Bonchamp et les seigneurs de Maurepart après lui. – Avant 1830 la moitié des habitants logeaient dans les caves, aujourd'hui abandonnées au bétail. Au milieu d'un carrefour vers N.-E., s'élève la *Grande-Croix*, colonne monolithe de 3 mèt. De hauteur, surmontée d'une croix cassée. Dans les champs voisins se rencontrent de nombreuses traces de sépultures.

Arch. de M.-et-L. E 785-796. – Note Raimbault.

Lochereaux (les) ham., C^{ne} d'Ambillou. Avec châ. C^{ne} de Louerre. – *Lacherellium, Lacherelli 1090-1120 (Pr. des Loche., t. I, f. 3, ch. 2)*. – *Locus qui dicitur Locheraus 1181-1186 (D. Houss., 1977)*. – *Le curé des Lochereaux 1413 (Les Noyers-Ourceaux)*. – *Capella curata des Lochereaux 1468 (G 9)*. – Ce n'était qu'un emplacement désert et même sans nom, perdu dans les bois, quand Thibaud des Noyers-Ourceaux fit don de la terre à l'abbesse de Nyoiseau, sur la fin du XI^e s. On y voit cinquante ans plus tard un prieuré, construit sous le nom que le hameau porte encore et qu'un grand chemin relie à Ambillou, avec chapelle qui au XV^e s. usurpe le titre d'église, comme son desservant le nom de curé. - *En est prieure : Aremburge de Loudun, 1120 circa*. – *Oriunda, 1150 circa*. – *Marie de Cremilles, 1413*. – *Jeanne de Valory, 1450*. – *Marg. Chaperon, 1478*. – *Jeanne Haton, 1478*. – *Cath. Baraton, 1483*. – *Anne de la Faucille, 1496*. – *Françoise Auvé, 1504*. *Antoinette de Valory, 1519*. – *Françoise Auvé, 1521, 1527*. – *Perrotte de Chazé, 1532*. – *Renée Dumoulin, 1534*. – *Madeleine de Cherbaie, 1535*. - - *Françoise de la Chapelle, 1537*. – *Antoinette de Valory, 1541*. – *Renée Bouju, 1543*. – *Antoinette de Valory, 1543-1544*. - *Renée Boujou, 1546, 1560*. – *Gillette Simon, 1562*. – *Renée Boujou, 1563*. – *Julienne de Champagné, 1598, 1615*. – *Anne de la Faucille, 1621*. – *Jeanne de Hardouin, 1631, 1640*. – *Charlotte du Bellay, 1644*. – *Phil. Franç. De Bretagne, 1665*, qui réunit le prieuré à la mense abbatiale. – Il relevait féodalement de Cossé. – Le château actuel, qu'un chemin sépare de la C^{ne} d'Ambillou et du village, a été bâti en 1867 (archit. Tendron), dans un défrichement de bois, au lieu-dit les Sables, en forme de chalet, dont le faite domine au loin la forêt environnante. L'intérieur est orné de boiseries remarquables. Il appartient à M. Grignon, membre du Conseil général.

Arch. de M.-et-L. G 845 ; H Abb. De Nyoiseau.

Saunay, vill., C^{ne} d'Ambillou. – *Salniacus 1040-1055 (Liv. N., ch 260)*. – Anc. fief et seigneurie, dont sieur Thibaud de Saunay 1201, Geoffroy de Saumoussay 1364, Jean Gallardin, mari de Marie de Charnières, 1384, 1454, Thib. Fourateau 1457, Gilles Duvau, par acquêt en 1457, Jean d'Avaugour, mari de Jeanne Duvau, 1575, Charles d'Avaugour 1519, 1539, Franç. De la Béraudière 1545, puis le seigneur baron de Trèves. Ce dernier en fit don au couvent de la Fidélité, fondé par lui près de son château et qui fut plus tard transféré à Saumur puis à Angers. Il existait dès les premières années du XV^e s., dans l'angle de la cour, une chapelle fondée en l'honneur de Ste Catherine, qui au XVII^e s. devint régulière.